

proposons de continuer notre travail avec ardeur, et nous prierons, afin que le Tout-Puissant fasse fructifier notre entreprise et nous permette d'accomplir la tâche que la Religion et la Patrie ont droit d'attendre du Catholique et du bon Citoyen.

## Primes Exceptionnelles

POUR 1883.

### Grand Concours ouvert aux Abonnés.

Dans le but de créer une émulation d'intérêt personnel et d'augmenter la circulation de l'*Album des Familles*, tant au Canada qu'aux États-Unis, nous avons résolu d'offrir aux abonnés, anciens et nouveaux, une série de *Primes Spéciales*, valant ensemble la somme d'environ \$500.00, ainsi classées :

|                                                 |      |
|-------------------------------------------------|------|
| 1er Prix—Une bourse, renfermant.....            | \$30 |
| 2e Prix—Une autre bourse, renfermant....        | 25   |
| 3e Prix—Une autre bourse, do .....              | 15   |
| 4e Prix—Une autre bourse, do .....              | 10   |
| 5e Prix—Une autre bourse, do .....              | 7    |
| 6e Prix—Une dernière bourse, do .....           | 5    |
| Quarante-quatre gratifications de \$2, soit.... | 88   |

Total : 50 Prix, valant.....\$200

Plus : 2,000 *Chromos*, pour être tirés de la même manière, afin d'offrir aux abonnés qui n'auront pas eu la chance de gagner une des bourses ou gratifications ci-dessus, l'avantage de posséder, toutefois, un humble mais gracieux cadeau destiné à orner leurs salons. Ces *chromos* seront variés, et expressément préparés pour les abonnés de l'*Album des Familles*.

### Auront droit à ces Primes :

1o Les personnes qui, déjà abonnées, nous transmettront directement le prix de leur abonnement pour l'année 1883, durant les mois de Décembre, Janvier et Février, en payant les arrérages, s'il y en a.  
2o Ceux qui, n'étant pas encore abonnés, souscriront à l'*Album* et paieront d'avance le prix de l'abonnement (\$2.00) durant la période ci-dessus mentionnée.

### Le tirage aura lieu

dans la première quinzaine du mois de Mars, et très probablement le JEUDI, 8 Mars. Il sera donné avis dans l'*Album* (livraison du 1er février 1883) du jour, de l'heure et du lieu où se fera le tirage.

Le mode que nous avons adopté pour le tirage des billets, et qui a été considéré comme étant le plus équitable, consiste à déposer dans un bocal ou urne tous les coupons (sonches) des billets livrés, depuis le premier jusqu'au dernier, lesquels seront convenablement mêlés ensemble pendant quelques minutes par la personne désignée à cet effet par l'assemblée.

Le tirage se fera publiquement devant un comité de cinq abonnés choisis parmi les personnes présentes. Tous les billets seront tirés de l'urne l'un après l'autre jusqu'au dernier, puisque tous les numéros comporteront un prix.

Un écrivain nommé par l'assemblée tiendra le registre de l'objet gagné, et inscrira le nom de l'abonné auquel revient cet objet.

Le premier Prix inscrit dans la liste des *Primes* offertes ci-dessus mentionnées, sera gagné par le premier billet qui sortira de l'urne ; et il en sera de même des autres lots, jusqu'à ce que tous les billets aient été tirés.

Les noms des concurrents heureux, pour les cinquante premiers prix du concours, seront publiés dans l'*Album* du 1er d'avril. Tous les autres abonnés recevront de suite et directement les *Chromos* que le tirage leur aura destiné.

### Billets du tirage.

Un billet imprimé et soigneusement numéroté, donnant droit au tirage, sera livré à l'abonné en même temps que son reçu. Nous garderons en mains le coupon ou souche du billet, pour le déposer dans l'urne le jour du tirage.

Pour éviter toute erreur ou malentendu, on devra s'adresser directement à l'administration de l'*Album des Familles*, à Ottawa, en transmettant en même temps par lettre enregistrée le prix de l'abonnement pour 1883 ; et il ne sera délivré aucun billet en dehors de ce mode. Cependant, il sera fait exception pour les villes qui suivent, à cause

du nombre plus considérable d'abonnés qu'il y a dans ces lieux, où l'on pourra transiger avec l'agent local, si on le préfère, lequel nous transmettra les noms et l'argent des abonnés, anciens et nouveaux, et recevra en retour les reçus et billets du tirage pour les transmettre à qui de droit. Il n'y aura donc que les seules agences qui suivent où l'on pourra s'adresser, à part Ottawa, savoir :

A Montréal—Chez M. Ignace St. Amour, 7 rue Allard.

Aux Trois-Rivières—Chez M. P. L. Hubert, notaire.

A Québec—Chez M. J. N. Duquet, rue St. Jean.

Après le mois de Février écoulé les abonnés pourront s'adresser aux agents locaux, comme par le passé, vu que la réception des abonnements au point de vue du tirage des *Primes* offertes aura cessé avec le dernier jour du mois de février.

### Une remarque.

Nos abonnés voudront bien reconnaître que cette distribution qui leur est faite, est comparativement élevée, pour une publication telle que la nôtre, dont la circulation n'a pas encore obtenue le chiffre qu'il faudrait pour nous permettre de donner plus de développement à cette œuvre si chère à nos aspirations ; et que nous n'avons pas en simplement en vue de recruter de nouveaux abonnés et de faire rentrer nos arrérages, mais de donner un témoignage de reconnaissance aux amis de notre publication, à ceux qui, en nous faisant toucher ponctuellement, au mois de décembre de chaque année, (époque où se renouvelle l'abonnement à l'*Album*,) le prix de l'abonnement annuel, nous ont permis de maintenir jusqu'à nos jours la *Revue littéraire*, malgré les obstacles que nous avons eu à traverser.

Dans l'intérêt de notre entreprise, nous prions donc respectueusement toutes les personnes qui prendront connaissance de ce grand Concours ouvert aux abonnés de l'*Album des Familles*, de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui en s'abonnant à notre Publication, et en s'efforçant d'engager tout ceux qu'ils